



Désinvestissement dans l'énergie fossile

Au cours des dernières années, on a observé un intérêt croissant pour les portefeuilles exempts de placements en énergie fossile. Cet engouement, qui a commencé parmi une clientèle formée de grandes institutions, de fondations et de fonds de dotation, gagne maintenant de plus en plus d'épargnants investisseurs. Avec la signature de l'accord de Paris sur les changements climatiques en avril 2016 et une sensibilisation accrue aux enjeux portant sur le climat, les investisseurs recherchent des moyens d'intégrer ces préoccupations à leur portefeuille. Afin de répondre à cette demande, RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) a lancé le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC en août 2017.

Pourquoi désinvestir?

Le mouvement de désinvestissement dans l'énergie fossile a d'abord pris de l'ampleur sur les campus universitaires, où les étudiants et les facultés ont commencé à presser leurs administrations pour qu'elles liquident les placements associés à une énergie fossile détenus dans leurs fonds de dotation et leurs régimes de retraite. C'est plus récemment que ce type de désinvestissement s'est accéléré, passant de filtre de niche pour certains investisseurs à la tendance dominante chez les investisseurs, grands et petits. Les raisons motivant ce désinvestissement semblent être de nature morale et financière.

Les arguments moraux comparent les combustibles fossiles à d'autres produits indésirables ou éthiquement douteux, comme les armes, les jeux d'argent, l'alcool et le tabac, des secteurs que divers investisseurs choisissent d'éviter. À titre d'exemple, les fonds Vision RBC (à l'exception du Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC, une distinction essentielle sur laquelle nous reviendrons plus loin) excluent des portefeuilles de nombreux secteurs d'activité qualifiés d'offensants. Les sociétés d'énergie fossile peuvent certainement être isolées d'un portefeuille de la même façon et on a effectivement intégré un filtre d'exclusion dans le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC. L'élimination des sociétés de production, de transformation et de transport de combustibles fossiles d'un portefeuille pour satisfaire des préoccupations morales à l'égard de ce secteur constitue une méthode valable et directe. Elle est aussi pour l'investisseur un moyen d'afficher très ouvertement son opinion sur l'industrie de l'énergie fossile. Le désinvestissement est une méthode très efficace pour satisfaire les appréhensions morales au sujet de l'industrie de l'énergie fossile.

La raison financière la plus souvent citée pour justifier le désinvestissement de ce secteur est le concept d'« actifs délaissés ». L'argument des actifs délaissés résulte de la limite supérieure

généralement reconnue de 2°C de réchauffement mondial comparé aux niveaux préindustriels, pour éviter les possibles conséquences plus graves des changements climatiques. On a utilisé cette limite de 2°C pour calculer un budget mondial de carbone et ce calcul révèle que nous avons déjà consommé plus de la moitié des ressources en carbone prévues au budget. Aux taux d'émissions actuels, la société pourrait dépasser le budget de carbone en moins de 30 ans, si les émissions continuent de grimper sans contrôle. Pour éviter les effets les plus graves des changements climatiques, il faudrait impérativement qu'une part importante des réserves de charbon, de gaz et de pétrole soit abandonnée dans le sol; cela signifie que les profits de ces produits d'énergie fossile sont essentiellement perdus. Ces réserves inutilisables sont ce qu'on appelle les actifs délaissés.

L'argument des actifs délaissés repose sur l'hypothèse que le marché n'est pas conscient du risque, ou qu'il l'évalue mal, lié aux ressources inexploitées et à leur rentabilité. Cependant, les marchés sont généralement efficaces à intégrer toute l'information disponible dans le cours d'un titre. Les sociétés de combustibles fossiles n'ignorent pas les conséquences possibles de la réglementation climatique; elles se consacrent plutôt à surveiller activement l'évolution de ce risque et l'intègrent dans leur planification et leur modèle d'entreprise. Les investisseurs sont aussi au courant des risques des actifs délaissés et de la réglementation climatique et ils en tiennent compte dans leurs décisions d'acheter ou de vendre des actions émises par une société de combustibles fossiles. Les analystes du secteur s'accordent à dire qu'il n'y a aucun signe de « bulle » dans l'énergie fossile pour le moment, et il semble que le marché prend en compte les risques appropriés dans les évaluations actuelles. Le scénario le plus plausible prévoit une réglementation mise en place progressivement et une suppression progressive des combustibles

fossiles. Cela permettra au marché d'adapter graduellement son offre pour satisfaire la demande changeante. Pour le moment, on n'entrevoit pas de réglementation draconienne et imprévue forçant la perte généralisée d'importantes réserves de combustibles fossiles qui aurait une incidence sur les évaluations.

Les investisseurs ne considèrent pas tous unanimement ce retrait méthodique de l'industrie de l'énergie fossile comme un bienfait; il existe assurément d'importants facteurs de risque, comme la mise au point et l'adoption d'une nouvelle technologie à un rythme plus rapide que prévu, ce qui pourrait modifier radicalement la demande de combustibles fossiles à court et à moyen terme. L'incertitude équivaut à un risque et, pour les investisseurs qui perçoivent un risque plus grand pour le secteur de l'énergie fossile que le suggère l'opinion générale, adopter une démarche sans combustible fossile leur assurera de réduire ce risque dans leurs portefeuilles

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Comme mentionné précédemment, RBC GMA a lancé le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC en août 2017, afin de répondre à la demande des clients désireux d'avoir des portefeuilles exempts d'énergie fossile. Il convient de noter que même si ce fonds a été intégré à la famille des fonds Vision RBC, il se distingue des autres fonds de cette famille de manière importante – les fonds Vision RBC utilisent un filtre d'exclusion complet et qualitatif d'investissement socialement responsable qui isole les sociétés engagées dans plusieurs secteurs exclus (comme l'alcool, le tabac, etc.) ainsi que les sociétés qui font piètre figure en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance; au contraire, le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision

RBC n'utilise qu'un seul filtre excluant les combustibles fossiles. Ce filtre d'exclusion des combustibles fossiles procède à une exclusion du secteur, complétée par une liste des sociétés possédant de vastes réserves de combustibles fossiles fournies par une tierce partie indépendante. Pour cette exclusion du secteur, le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC retire toutes les sociétés directement engagées dans l'extraction (des producteurs comme Exxon Mobil Corporation ou BP), la transformation (raffineries de pétrole, etc.) ou le transport (pipelines) du charbon, du pétrole ou du gaz. En plus de ces exclusions du secteur, le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC exclut également les sociétés inscrites dans la liste « Carbon Underground 200 ». Cette liste représente les plus importantes sociétés cotées dans le monde possédant des réserves de charbon, de pétrole et de gaz, classées selon le potentiel d'émissions de carbone de leurs réserves déclarées de combustibles fossiles. Combinées, ces deux approches permettent de filtrer complètement les combustibles fossiles pour le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC.

Les changements climatiques constituent un problème complexe qui exige des solutions complexes. Les pays du monde se regroupent pour trouver et mettre en œuvre des solutions aux problèmes des changements climatiques; cette démarche aura inévitablement une incidence sur certaines facettes de l'économie mondiale et des marchés de capitaux. En réaction, la société devra adapter certains aspects aux différents modes de la vie quotidienne, notamment comment épargner et comment investir. Le Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC propose aux investisseurs une option qui leur permet d'orienter leurs portefeuilles de manière à s'adapter et à progresser au rythme des changements dans le monde.

Activités exclues selon les fonds

Fonds

Exclusions

Fonds d'obligations Vision RBC

Fonds équilibré Vision RBC

Fonds d'actions canadiennes Vision RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC



Tabac



Armes militaires



Alcool



Divertissement pour adultes



Jeu

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC



Combustibles fossiles

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les fonds BlueBay et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

Le présent article ne vise aucunement à donner des conseils personnels en matière de questions juridiques, de comptabilité, de fiscalité, de placement, de finances ou autres, et est publié à titre informatif uniquement. Des stratégies de placement données doivent être examinées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chaque investisseur. Les renseignements contenus dans les présentes sont fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et ils sont réputés à jour, exacts et fiables. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives faites par les fonds. Les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

© / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2017
Date de publication : le 16 octobre 2017

